L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 14 OCTOBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 14 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, au coin des rues St. Philippe et Claiborne—groceries.

Par E. Roger & Co., au No 45 et 47 de la rue Decatur—bottes, souliers et brodequins; bottines polonaises à lacets sur le côté.

Par Hofman, Maris & Co., au No 32 de la rue des Magasins—habillements; lingerie, chapeaux, casquettes, parapluies, &c.

SPECTACLES.

Jeudi 14 octobre 1875.

ACADÉMIE—Jack and Jill, pantomime, et la troupe Leona Dare.

L'élection de l'Ohio.

En admettant comme définitif le résultat donné par le télégraphe de l'élection du 12 octobre, dans l'Ohio, c'est-à-dire l'élection au poste de gouverneur de Hayes le candidat républicain, par une majorité de cinq à dix mille voix, nous allons rechercher les conclusions à tirer d'un pareil scrutin.

Depuis deux ans, les victoires démocratiques consécutives obtenues dans une majorité des Etats de l'Union, ont été des victoires remportées contre l'administration du président Grant. Elles ont prouvé que les actes de cette administration étaient condamnés, non seulement par les démocrates mais encore par un grand nombre d'anciens républicains qui, on votaient avec les démocrates ou s'abstenaient de voter.

Un coup d'œil sur les chiffres des dernières élections de l'Ohio, indiquera les fluctuations du vote populaire dans cet Etat.

En 1860, Lincoln y obtenait une majorité de 20,780 sur tous ses concurrents réunis, Douglas, Breckinridge et Bell; en 1863 les démocrates élisaient un secrétaire d'Etat par 5,577 voix de majorité, mais, l'année suivante, les républicains élisaient le gouverneur avec une majorité de 101,099, et, en 1864, Lincoln l'emportait sur Mc Clellan par 59,586 voix. La majorité de Grant était, en 1868, de 41,428 et en 1872, de 34,263 sur un vote total de 526,173. Voici maintenant les résultats des dernières élections d'Etat.

1872.
SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Républicain	265,930
Démocrate	251,780
Tempérance	2,045
Total	519,755

1873.
GOUVERNEUR.

Allen, démocrate	214,654
Noyes, républicain	213,837
Candidat de la tempérance	10,278
Candidat du peuple	10,109
Total général	448,878

1874.
SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Bell, démocrate	238,406
Wikoff, républicain	231,204
Buchtel, prohibitioniste	7,815
Total	467,425

On voit par le tableau qui précède, que les abstentions, depuis 1872, ont été considérables dans les deux partis, mais beaucoup plus du côté des républicains que du côté des démocrates. S'il est vrai que le vote dans le scrutin qui vient d'avoir lieu, ait atteint 500,000, cela prouve que l'élection a eu le don de passionner les masses et en même temps que la plus grande partie des républicains qui, depuis 1872, s'étaient abstenus, sont rentrés en ligne dans leur ancien camp.

Tout en faisant la part de l'influence qu'a pu avoir l'argent de Wall Street dans cette élection et aussi l'introduction de la question religieuse, nous ne devons pas moins reconnaître l'enseignement qui ressort du résultat.

Les amis d'Allen croyaient qu'il serait élu avec 40,000 voix de majorité, parce qu'ils étaient convaincus que le sentiment public répondait à leur programme financier. Ils doivent être désabusés sur ce point. S'ils n'ont rien perdu du côté des démocrates, dont le vote devra probablement se rapprocher de celui de 1872, ils n'ont que peu gagné du côté des républicains. Il est permis de croire, au contraire, que si la question financière n'eût pas été mêlée au débat et si la lutte fût restée sur le terrain de la politique pure, le résultat eût été tout différent.

On a beaucoup blamé les démocrates de l'Ohio d'avoir introduit cette question financière dans leur programme et le résultat semble donner raison à ceux qui leur ont adressé ce reproche. Pour notre part, nous persistons à croire qu'il y a lieu de se féliciter de l'épreuve qui vient d'être tentée. Comme nous l'avons déjà dit, si la question financière n'avait pas été soulevée en 1875, elle l'eût été forcément dans la campagne présidentielle de 1876 et elle eût pu devenir alors un sujet de division sérieuse dans le parti ou une cause de défaite puisqu'on n'eût pu connaître le sentiment public sur la question que par l'élection même.

L'épreuve faite, il devient, au contraire, facile au parti de la démocratie nationale d'éviter le danger d'une désunion et d'un échec en restreignant le programme de la campagne à la question politique proprement dite ou en limitant l'expression des sentiments du parti sur la question de la monnaie à la déclaration du principe fondamental sur lequel tous les démocrates sont d'accord, celui de la monnaie métallique, la question de la méthode à employer pour revenir aux paiements en espèces étant réservée au Congrès.

Le sentiment du pays s'est manifesté assez clairement, depuis deux ans, non seulement contre une troisième élection de Grant mais encore en faveur d'un changement absolu de politique envers le Sud et d'une réforme radicale dans la manière d'administrer les affaires publiques, pour qu'il soit permis de croire que les candidats de la démocratie nationale l'emporteront sur ceux du parti républicain dans l'élection présidentielle, du moment où leur programme ne sera plus de nature à causer une diversion de la part des grands intérêts financiers de l'Est.

Tout en conservant nos opinions sur les dangers du système imaginé par la loi de 1875 sous prétexte de nous ramener aux paiements en espèces, nous n'aurons aucune objection à soutenir un candidat comme M. Tilden, qui s'est posé si énergiquement comme le champion des réformes, si son nom doit assurer le succès de la démocratie.

Si sincèrement que nous regrettions l'échec d'Allen, nous ne voyons donc aucune raison de découragement dans cette défaite, au point de vue du but de la campagne de 1876 qui est le renversement du parti républicain et la restauration du gouvernement constitutionnel à Washington.

LA FÊTE DES CANONNIERS DE DONALDSONVILLE.—Nous n'avons pu envoyer spécialement un rapporteur à la fête des Canonniers de Donaldsonville, qui a eu lieu samedi dernier, le 9 octobre, mais nous lisons dans le *Chief* que cette fête a été couronnée du succès le plus brillant et le plus légitime.

Le capitaine Landry et ses vaillants compagnons ont droit aux sympathies de tous les bons louisianais, et nous sommes heureux d'apprendre, qu'en faisant appel à la population de Donaldsonville, leur attente n'a pas été déçue. Le but qu'ils se proposaient d'atteindre est d'ailleurs trop noble, car on sait que la recette de la fête est destinée aux victimes de l'ouragan récent qui a fait de si grands ravages au Texas.

Nous souhaitons joie et prospérité à nos amis, les Canonniers de Donaldsonville, et nous pouvons les assurer que nous avons été flattés de ce qu'ils aient pensé à nous envoyer une invitation.

☞ Pour se conformer à la mode, il faut se coiffer aux marasins du Robt. E. Lee, angle St-Louis et Royale, et angle Canal et Bourbon.

Louisiane.

Correspondance particulière de l'*Abeille*.

Paroisse St-Jacques, 11 octobre 1875.

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,—Depuis un mois et plus que je me trouve dans la paroisse St-Jacques, goûtant, comme l'on dit, les charmes de la villégiature et du *far niente*, j'ai eu tout le loisir de me mettre un peu au courant de ce qui se passe autour de moi, et si vous le voulez bien, je vous ferai part de mes observations et vous communiquerai quelques renseignements qui pourraient ne pas manquer absolument d'intérêt pour vos lecteurs.

S'il est vrai que la Louisiane soit un Etat *incontrôlé* par excellence, qui, depuis bientôt huit années, a servi et sert encore de *sujet* pour des expériences *in anima vili*, et où la nation croit devoir envoyer des comités, congressionels et autres, pour étudier et noter les progrès du radicalisme; pour une raison analogue et sous un même point de vue, on peut dire que St-Jacques est une paroisse modèle, qui marche de pair avec les paroisses Tensas, Est Féliciana, Carroll et Concordia.

Les radicaux y abondent et sont de la plus espèce; on les voit un peu partout, se prélasser sur la grande route, dans toute leur laideur.

Il est aisé de s'expliquer pourquoi il en est ainsi; c'est qu'à St. Jacques il y a trois nègres pour un blanc; bien plus même, car dans le dernier tableau de recensement on a osé,—que n'osent pas les radicaux,—doubler sur papier, —oui, doubler, —le nombre des électeurs d'origine africaine; quoique, bien certainement, il n'y ait pas eu depuis 1870, époque du dernier recensement, de changement notable dans la population.

Cette mesure, pour le moins extraordinaire, a un but, comme bien vous pensez, et c'est le secret de la comédie.

St. Jacques étant essentiellement une paroisse radicale, à cause de la supériorité numérique incontestable des nouveaux affranchis, il s'agissait d'augmenter, pour cette raison, son importance politique, et on y a réussi par ce petit travail de recensement très ingénieux. On lui *donne*,—c'est le cas de le dire,—par ce procédé, trois représentants à la Chambre, deux à la Législature, au lieu de deux, plus un Sénateur.

Voilà tout simplement l'explication d'une augmentation de neuf à dix mille âmes dans sa population, selon le recensement de 1875, augmentation qui pourrait paraître phénoménale si l'on n'en savait pas le motif.

On a dit de St. Jacques, avant la guerre de sécession, que c'était un pays de cocagne, et l'on avait raison, car il n'y avait pas lieu de désirer une plus grande abondance des biens de la nature, un climat plus agréable, des concitoyens plus honnêtes dans toutes leurs relations sociales et commerciales, plus satisfaits de leur sort et plus largement hospitaliers à l'égard des étrangers.

Quel changement..... et comme le présent ressemble peu au passé.

Quatre années de guerre, l'émancipation des esclaves et leur promotion au rang de citoyens, puis huit années de radicalisme:—il y a là de quoi changer le paradis terrestre même, en désert de Sahara.

Du St-Jacques d'autrefois il n'est rien resté. Si fait, il est resté l'honnêteté native de ces vieux planteurs, toujours fidèles aux principes immuables de l'honneur, pratiquant toujours l'hospitalité, cette loyale hospitalité créole.

Ces petits potentats d'un autre âge, que la misère a frappés, mais non pas abattus, fiers dans leurs guenilles comme des grands d'Espagne, partagent aujourd'hui leur croûte de pain avec le pauvre qui s'arrête à leur porte, comme ils partageaient autrefois leurs richesses.

Le plaisir de serrer la main de l'un de ces hommes fait oublier momentanément tous les plats coquins venus avec l'invasion.

Matériellement, du St-Jacques d'autrefois il ne reste rien.

Les grandes plantations ont presque toutes changé de maîtres, et les mauvaises herbes de l'abandon remplacent assez généralement, dans les champs, les cannes et le maïs.

On trouvera peut-être que je fais le tableau un peu trop sombre; mais, que voulez-vous, je le fais tel que mon cœur me le montre.

Je ne veux pas dire, bien entendu, qu'il n'y ait plus vestige de culture à St-Jacques. Non, on y fait encore des récoltes, bien petites, il est vrai; bien peu productives; mais, les planteurs sérieux luttent courageusement contre l'adversité, contre un travail désorganisé et insuffisant, que l'on paie au poids de l'or, et contre mille difficultés.

Ils suivent le précepte: "Aide-toi le ciel t'aidera", sans perdre leur confiance dans le résultat définitif.

Je crois que l'année ne sera pas des meilleures. Les cannes sont généralement petites et vertes; le rendement ne sera donc pas, je le crains, ce qu'il devrait être.

A mon avis, les planteurs riziers ont mieux fait, comparativement, que ne feront les planteurs sucriers. Quelques sucreries ont commencé à fumer, à "boucaner", comme on dit ici,—et c'est mêmes que j'ai pu juger, peut-être un peu trop hâtivement, de ce que sera la récolte. Je crois qu'avec un capital restreint et des *avances* trop limitées, les planteurs gênés à cultiver le riz au lieu de canne, le riz exigeant beaucoup moins de travail et de frais, et donnant un résultat au bout de six mois; mais, un arpent de riz vaut certainement moins qu'un arpent de cannes.

Il y a eu hier, dimanche, une assemblée des démocrates de St. Jacques, au magasin Billiu, rive droite du fleuve, convoquée par le comité central de la paroisse.

La réunion a été nombreuse et l'on y remarquait beaucoup de dames.

On peut dire que le prétendu "ajustement Wheeler" n'a pas un seul partisan à St-Jacques, si ce n'est parmi les radicaux. Tous les bons citoyens sont unanimes à le considérer comme une sorte de capitulation.

Les résolutions présentées par le colonel Alfred Roman, dont une copie vous a été adressée, expriment, d'ailleurs, très clairement quels sont les sentiments des St-Jacquois.

J'ai eu la fantaisie de visiter la maison de Cour pour me faire une idée de ce que pouvait être l'administration de la justice sous le régime radical. La Cour de paroisse siège, et le juge Landry,—ce que l'on appelle au Sud un "*Scallawag*"—occupait le fauteuil.—J'ai rarement vu pareil spectacle et pareil juge!

Ce que l'on appelle la salle de justice ressemblait à une écurie; sur les bancs flanaient une trentaine de nègres oisifs, dans des costumes *ad hoc*, les uns dormant les pieds en l'air, les autres *mangeant* du tabac avec passion et salivant avec fureur.—Tous ces personnages semblaient être parfaitement à leur aise,—comme des ruminants de basse cour sur leur fumier,—et la majesté de la justice ne les intimidait cerfes pas.

C'est à peine s'ils daignaient interrompre un instant leurs conversations bruyantes et leurs gros rires africains, lorsque le shérif,—un nègre comme eux,—d'une voix vizant péniblement à un semblant de dignité, s'efforçait de leur imposer silence.

Le procès qui se plaidait était des plus intéressants: il s'agissait du meurtre d'un poulet avec des circonstances aggravantes.

C'était à peu près la comédie des Plaideurs, moins le style de Racine.

Le juge Landry n'est pas précisément incassable, me dit-on, et il vaut peut-être mieux, si la chose est possible, que ses prédécesseurs Siskron et Hunsacker; mais, malheureusement, il ne s'agit pas seulement d'être à peu près capable pour faire un juge passable. Il faut des qualités qui manquent absolument au juge Landry, quoiqu'il soit doté d'un prénom débonnaire et essentiellement campagnard,—celui de Sylvère.

On m'assure que le juge de District Flagg est encore moins digne de la position qu'il occupe. Vous pouvez juger de ce que ce doit être.

Ce qu'il y a de superlativement nauséabond, cependant, ce sont les juges de paix de la paroisse,—tous nègres à l'exception d'un seul,—et n'épelant leurs propres noms qu'avec la plus grande difficulté.

Ces juges de paix s'imaginent qu'ils sont des petits souverains et agissent en conséquence avec leurs concitoyens de la même race, qu'ils exploitent sans le plus léger scrupule de conscience.

Et puis, entre nous, messieurs les Editeurs! Il faut les voir à l'œuvre pour croire ce que l'on en dit.

Je veux vous en donner une petite idée.

On m'a raconté que dans la paroisse Jefferson, il y a quelque temps, au sujet d'une affaire de vol, le jury avait été composé entièrement de nègres.

Après l'audition des témoins et les plaidoiries, le juge a engagé les douze sages africains à se retirer et à ne revenir que lorsqu'ils auraient trouvé un verdict.

Les instructions du magistrat ont été suivies à la lettre, paraît-il. Après une heure d'absence, les jurés ont reparu, et l'un d'eux,—le moins obtus probablement,—se décidant à prendre la parole, a déclaré d'un air dolent, qu'après avoir cherché partout et dans tous les coins, ses compagnons et lui n'avaient rien trouvé qui pût s'appeler un verdict.

On devine, n'est-ce pas, que ces braves jurés supposaient qu'il s'agissait de quelque chose de monstrueux.

Je tiens cette histoire d'un citoyen digne de foi et je puis citer mes témoins, tant elle semble peu croyable.

Les jurés nègres de St. Jacques sont à peu près de cette force.

Et ce sont de pareils individus qui ont souvent à décider de la vie, de l'honneur ou de la fortune de nos concitoyens!

J'ai essayé de découvrir quel pouvait être le montant de la dette de la paroisse; mais, je n'ai pu réussir, par la raison toute simple que personne n'en sait rien.

Les jurés de police depuis 1868 ont, engloutti des sommes énormes, sans en rendre compte à personne, et sans que l'on sache où l'argent a passé. Avant 1868, avec un jury de police composé d'hommes honorables, la paroisse n'avait pas de dette et ses dépenses annuelles étaient de trois à cinq mille piastres. En 1875, la paroisse a une dette, dont le total est inconnu, et ses dépenses annuelles, soi-disant, sont de trente à trente-cinq mille piastres.

Une partie de la dette, au total inconnu, a été contractée pour la construction d'une maison de Cour, il y a sept ans, qui a coûté trente mille piastres, quand bien certainement, elle ne valait pas la moitié de cette somme.

Des bons ont été émis par le jury de police d'alors, dont l'*honorable* et illustre O. F. Hunsacker était le président, et il a été décidé que les contribuables paieraient, en trois ans, la somme requise pour le rachat de ces bons; soit dix mille piastres par an, plus l'intérêt.

Il paraît, cependant, que les différents jurés de police qui se sont succédés depuis sept ans, tous à peu près *chaudes-farina*, ont détourné les fonds qui devaient servir au rachat des bons; de sorte qu'il se trouve que les contribuables ont payé plus de soixante-dix mille piastres, en sept ans, pour amortir une dette de trente mille, et que l'on n'en a pas employé le premier sou au rachat des bons en question.

Voilà de l'administration radicale, "*with a vengeance*", comme on dit en anglais!

Les deux représentants de St-Jacques à la Législature sont, comme vous le savez, les *honorables* Hunsacker et Dickinson; l'un un aventurier et un étranger, et l'autre un idiot, pour me servir de la définition d'un citoyen marquant de la rive gauche de la paroisse.

La rumeur dit que le petit George Bovee, ex secrétaire d'Etat dégommé, et actuellement propriétaire du *St James Sentinel* voudrait entrer dans les rangs du parti démocratique, abandonnant le parti radical, comme les rats abandonnent un navire qui sombre, et changeant de principes comme on changerait d'habit.

Le malheur est, cependant, que les démocrates de St Jacques ne voudraient pas de George Bovee, pas plus que les démocrates de la nation ne veulent de Ben Butler; et s'il se présente pour être admis, il est plus que probable qu'il tirera une boule noire de l'urne démocratique.

Je pourrais vous raconter bien d'autres potins politiques; mais je m'aperçois que ma correspondance prend des proportions trop grandes et j'y coupe court, en vous priant d'agréer mes respectueux hommages.

A. R.

LES ENVOIS D'ARGENT POUR LES INONDÉS FRANÇAIS.—Mr. le vicomte d'Alzac, Consul de France à la Nouvelle-Orléans, a reçu du Ministre des Affaires Etrangères de France, une lettre en date du 23 septembre, dans laquelle il accuse réception de la traite de 12,000 francs, montant du second envoi de fonds du comité de la Nouvelle-Orléans pour les inondés du Midi de la France. Les fonds ont été remis à la commission chargée de recueillir les secours. Le Ministre fera insérire au *Journal officiel* les listes de souscription dès qu'elles lui seront parvenues.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les représentations de la troupe de pantomime de Jack & Jill se suivent et se ressemblent sous le rapport du succès, car les deux données hier, l'une dans la journée et l'autre dans la soirée, ont attiré beaucoup de monde. Jack, Pantalon, Arlequin et Golembine ont, comme toujours, amusé leur public, et celui-ci comme l'exigeait la convenance, n'a pas marchandé ses applaudissements, mais au contraire, s'en est montré prodigue. Stewart Dare, l'acrobate à une jambe, a émerveillé ses spectateurs et a été, de leur part, l'objet d'un chaleureux accueil. Léona sur son trapèze volant a été *Daring*. Elle s'est livrée à des tours si difficiles et en même temps si dangereux, que bon nombre de spectateurs, surtout de spectatrices, ont détourné la tête de crainte d'encourager sa témérité. Elle s'élance des galeries à la scène avec la grâce d'un oiseau qui vole d'une branche à une autre; mais son tour le plus audacieux est sa suspension par ses dents pendant plusieurs minutes. Leona Dare, enfin, n'a pas de rivale et n'en aura probablement jamais, car le courage dont l'a douée la nature, ne se trouve généralement pas chez les personnes de son sexe. Nous engageons donc nos lecteurs, ne fût-ce que par curiosité si non par plaisir, à aller la voir exécuter les tours prodigieux de force et d'adresse. On nous prie d'annoncer que l'engagement de la troupe de Jack and Jill durera jusqu'à la fin de la semaine prochaine, et qu'elle donnera, à partir de dimanche, une nouvelle pantomime aussi amusante et aussi abondante en originalités et en excentricités musicales que celle qui se joue actuellement.

ALMANACH DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DES ETATS-UNIS.—Le *Messager Franco-Américain* de New-York prépare son *Almanach* pour 1876 (quatrième année) ouvrage rempli de renseignements précieux et dans lequel les maisons de commerce françaises des Etats-Unis ont intérêt à se faire annoncer. En 1876 la publicité de cet almanach sera beaucoup plus considérable encore, car l'ouvrage qui forme un beau volume sera mis en vente à l'exposition de Philadelphie (centenaire) qui pendant six mois va être le rendez-vous du monde entier. Outre les noms et adresses des négociants et industriels français des Etats-Unis, l'*Almanach* contiendra les renseignements authentiques les plus complets, les plus utiles sur la législation française, la législation américaine, les douanes, les postes, l'émigration, l'agriculture, les terres publiques, le chiffre des salaires, le prix des denrées, la naturalisation, l'armée, la marine, la politique et le commerce en général.

Mr. Ur. Allard, chargé de l'agence de cette publication à la Nouvelle Orléans, se présentera chez les négociants, avocats, médecins, industriels, etc, etc, de cette ville pour solliciter d'eux des annonces, et leur fournira à cet égard toutes les informations utiles.

CHEMIN DE FER DU CANAL DU PARC DE VILLE ET DU LAC.—Les départs auront lieu désormais dès 9 heures du matin, les jours ouvriers, et se succéderont d'heure en heure jusqu'à 6 heures du soir. Les dimanches, il y aura, à partir de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, un départ toutes les quarante minutes.

Le retour du lac s'opérera, les jours ouvriers, d'heure en heure, de 10 heures du matin à 8 heures du soir, et, les dimanches, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Le point de départ est, on le sait, à l'angle des rues Canal et Bassin.

Voir l'annonce.

BEAUX CHALES A BON MARCHÉ. — La maison Danziger est déterminée à ne pas se laisser devancer: Elle mettra aujourd'hui en vente un magnifique choix de châles de tous dessins et de toutes prix pour dames et jeunes filles. Le froid qui se déclare rend ce vêtement indispensable; aussi les acheteuses afflueront-elles cette semaine au No 203 rue du Canal et aux Nos 228 et 230 rue Royale. Elles n'auront que l'embarras du choix, car l'assortiment de la maison Danziger est aussi varié qu'élégant.

A BON MARCHÉ.—C'est vrai, vous avez eu ces meubles là à bon marché. Je les aurais estimés beaucoup plus que vous ne les avez payés.—Voilà un superbe sideboard de bois de chêne. C'est fort, solide et en même temps élégant. Et ce lit, et cette table de salon, et ces sophas et ces chaises. Voyez, c'est de la soie pure et quels ressorts! Comme on est bien assis! Mais où avez-vous trouvé tout cela?—chez Jos. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. Il est certain que dans toute la ville, il n'y a pas d'aussi beaux meubles à aussi bon marché.

—41—

Un argument irréfutable.—Le plus fort argument qu'on puisse faire valoir contre ces poisons corrosifs et funestes aux nerfs, tels que l'arsenic et la quinine dans les fièvres intermittentes et rémittentes, c'est le succès si supérieur dans la prévention et la guérison de ces maladies d'un remède qui est le véritable antipode de ces mauvaises drogues, soit sous le rapport de sa composition, soit sous le rapport des résultats qu'il a obtenus. Ce remède est le Hostetter's Stomach Bitter, préparation purement végétale, qui non-seulement dissipe avec une promptitude merveilleuse toute trace de fièvre et de frisson et purge le système de ces germes d'infection, mais qui, cet encore un préventif certain de toutes les maladies causées par un air miasmatique ou une eau corrompue. Ces résultats ne sont pas effectués avec certitude par des remèdes minéraux contre la fièvre, et leur usage continue des conséquences pernicieuses pour le système. Les "Bitters", au contraire, non-seulement procurent un prompt soulagement, mais encor" raffermissent la santé sur une base permanent

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Bureau des Ecoles doit être abolit il le Surintendant: Brown a soeci de

Pepinion publique.

Nous avons sous les yeux la pétition du comité nommé par l'assemblée des citoyens indignés, appartenant à tous les partis, qui s'est réunie, il y a quelque temps, à la place Lafayette, adressée à Wm. G. Brown, surintendant de *facto* de l'instruction publique en Louisiane.

Les membres du comité, qui sont au nombre de cinq, messieurs P. M. Baker, B. J. West, N. Stontemyer, W. L. Cushing et Chas. Buck, demandent, au nom de la population de la Nouvelle-Orléans, le renvoi des directeurs du Bureau des écoles, qui sont indignes, sous tous les rapports, de la position qu'ils occupent.

Ces directeurs sont James Longstreet, H. C. Dibble, B. L. Lynch, P. B. S. Pinchback, T. B. Stamps, J. H. Ingraham, H. L. Rey, E. C. Billings, révérend Hartzell, V. E. McCarty, C. F. Glandin, J. B. Gaudet, J. A. Massicot et A. T. Dumont. Mr Alfred Shaw n'est pas compris dans le nombre, parcequ'il a déjà donné sa démission volontairement.

Les membres du comité s'expriment ainsi:—Nous demandons le renvoi immédiat de ces directeurs pour les raisons suivantes, à savoir:—

"Premièrement, parce que tous, sans aucune exception, ont négligé de remplir les devoirs qui leur sont prescrits par l'article 8 de l'acte 123 de 1874. Cet article dit positivement que les directeurs seront tenus de visiter les écoles, afin de se rendre compte de ce qui s'y passe, et cette condition n'ayant pas été observée, les dits directeurs ont perdu tout droit à leur place."

"Deuxièmement, parce que le Bureau actuel des écoles est le résultat forcé de la perturbation des affaires et n'est composé que de politiciens qui se servent de leur position dans un but politique, et servent dans un but purement personnel et même immoral."

Le dit Bureau, tel qu'il est actuellement composé, ne représente pas les intérêts de la population de la Nouvelle-Orléans et n'a ni sa confiance ni son respect; ses actes les plus récents l'ont rendu si odieux que son maintien entraînera la ruine du système des écoles publiques."

"Comme exemple de la mauvaise administration de ce Bureau, nous l'accusons d'avoir employé des personnes incompétentes comme professeurs, sans exiger de certificats de capacité, et d'avoir renvoyé sans raison des professeurs parfaitement compétents."

"Troisièmement, en outre des accusations qui précèdent et qui s'appliquent à tous les membres du dit Bureau en général, nous accusons particulièrement James Longstreet, H. C. Dibble, B. L. Lynch, P. B. S. Pinchback, V. E. McCarty, C. F. Glandin, J. B. Gaudet, J. A. Massicot et T. Dumont, de n'être pas légalement membres de ce Bureau, parcequ'ils remplissent, en même temps d'autres fonctions publiques, contrairement à l'article 117 de la Constitution de 1868, et nous demandons tout spécialement leur renvoi pour cette raison."

"Nous demandons encore le renvoi de James Longstreet, P. B. S. Pinchback, H. C. Billings, J. A. Massicot et Rév. J. C. Hartzell qui ont forfait à tout droit à leur place, en s'absentant plus de deux mois sans permission, contrairement à l'article 8 de l'acte No 123 de la session de 1874."

"Nous demandons enfin le renvoi de P. B. S. Pinchback, V. E. McCarty, J. H. Ingraham, C. F. Glandin, J. A. Massicot et T. Dumont, T. B. Stamps et H. L. Rey parce que ce sont des politiqueurs illettrés, parfaitement incapables de remplir la position honorable de directeur des écoles, et inéligibles, parce qu'ils n'ont pas les qualités requises par l'article 1 de l'acte 36 de la session de 1873."

Membres P. M. Baker, B. J. West, L. N. Stontemayer, W. L. Cushing et Charles Buck adressent cette pétition à Wm. J. Brown pour bien faire sentir à ce fonctionnaire usurpateur, aussi indigne de la place qu'il occupe que le dernier des directeurs du Bureau des écoles, la réprobation dont il est frappé.

Nous ne pensons pas qu'ils espèrent obtenir quelque chose de juste du surintendant *de facto* de l'instruction publique, car en condamnant Pinchback, Longstreet et consorts, Brown serait forcé de se condamner lui-même.

LA BAGARRE DE LA RUE ROYALE.

Comparution des parties intéressées devant le Bureau de police.

Le capitaine Montamat, de la police du port, le sergent McCann et l'agent Sherman ont été assignés à comparaître devant le Bureau des Commissaires de la police métropolitaine, hier matin, pour répondre de leur conduite dans le salon de bière de Zeigler, rue Royale, il y a quelque temps.

Plusieurs témoins ont été entendus, entr'autres, le capitaine Lawler, du troisième precinct, le sergent Bergeron et le caporal Bancroft.

Il est assez clair, d'après les témoignages, que la bagarre a eu pour cause une rivalité entre les officiers des deux districts.

On se rappelle que le capitaine Montamat commandait le troisième precinct avant d'avoir été remplacé par le capitaine Lawler. Il paraît que le premier n'était pas satisfait du changement: *inde ira*.

La déposition du capitaine Lawler prouve que le témoin est entré dans le salon de Zeigler, de compagnie avec un Mr Morgan, et qu'il y a trouvé le capitaine Montamat, le sergent McCann et l'agent Sherman, tous les trois passablement excités. Quelques mots ont été échangés entre Morgan et McCann, et la conversation allait dégénérer en dispute, lorsque le capitaine Lawler a essayé d'y mettre bon ordre en faisant partir Morgan.

C'est alors que le sergent McCann ayant prononcé quelques menaces contre le capitaine Lawler, celui-ci a arrêté ce dernier. Pendant qu'il le tenait au collet, l'agent Sherman a tiré un pistolet de sa poche et a fait deux ou quatre coups sur Lawler, blessant un citoyen étranger à l'affaire, comme nous l'avons raconté dans le temps.

Le sergent, Bergeron, le caporal Bancroft et plusieurs agents sont arrivés en ce moment et les parties ont été mises à la paix ont été arrêtées. Le capitaine Montamat n'a pris aucune part directe dans la bagarre.

D'après le témoignage de l'agent McDonald, il paraîtrait que le capitaine Montamat et ses acolytes auraient prémédité d'attaquer le capitaine Lawler, car ce témoin a déclaré que Montamat lui avait dit en propres termes, avant l'affaire: "Si vous entendez des coups de pistolet, allez dans une autre direction."

Près de cinquante autres témoins ont été entendus, mais leurs déclarations ne prouvent rien de nouveau.

Le Bureau des commissaires, après avoir entendu, pendant 9 heures du matin, les jours ouvriers, et se succédéront d'heure en heure jusqu'à 6 heures du soir. Les dimanches, il y aura, à partir de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, un départ toutes les quarante minutes.

Le retour du lac s'opérera, les jours ouvriers, d'heure en heure, de 10 heures du matin à 8 heures du soir, et, les dimanches, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Le point de départ est, on le sait, à l'angle des rues Canal et Bassin.

Voir l'annonce.

Le bons Packard avec un pied de nez.

Si, comme nous commençons à l'espérer, le gouverneur Allen, de l'Ohio, est-il, après tout, en dépit des premières nouvelles imparfaites qui nous ont été fournies par la Presse associée, le *Boss* Packard aura un fameux pied de nez après avoir fait tirer du canon en l'honneur d'une IMMENSE victoire radicale.

Qui vivra verra.

Probablement un infanticide.

On a trouvé, hier après-midi, vers quatre heures, le corps d'un petit enfant, âgé de quelques jours seulement, flottant dans le fleuve, au pied de la rue Donaue.

Le corps était enveloppé dans un drap et lié par des cordages, ce qui fait croire à un infanticide.

Le coroner a été notifié et fera une enquête.

Explosion d'huile de pétrole.

Une lampe pleine d'huile de pétrole a fait explosion, hier après midi, vers six heures, dans un appartement de la maison sise 244 rue des Remparts, occupée par Mr Jas Collins.

Celui-ci a été grièvement brûlé aux mains et au visage.

Séance du Finding Board.

Le Bureau de Conversion s'est réuni hier matin à onze heures. Présents, le lieutenant-gouverneur, le secrétaire d'Etat, le trésorier, l'auditeur, l'Orateur de la Chambre, messieurs Phelps et Baldwin.

La résolution suivante, présentée par Mr Phelps a été adoptée:

Résolu, que tout ordre pour des bons en blanc sera référé au secrétaire d'Etat.

Une communication de l'avocat-général, donnant son opinion sur la faculté de convertir les bons avec des coupons détachés, a été lue.

Mr. Phelps a objecté à la conversion de ces bons, en déclarant que l'avocat-général avait donné une opinion sans la motiver.

L'orateur de la Chambre a déclaré qu'il ne comprenait pas encore parfaitement la question et qu'il lui faudrait du temps pour l'étudier.

Il a donc été décidé, sur la motion de Mr Phelps, que la question serait ajournée jusqu'à la prochaine séance régulière du Bureau.

Les bons dont la liste suit ont été convertis en bons de la nouvelle émission:

E. J. FORSTALL'S & SONS.

162 bons et coupons, Levée 6 p. c.	$163,620 00
171 bons, Levée 8 p. c.	85,500 00
1 bon et coupon, 6 p. c. Red Back	1,030 00
	$250,150 00

JAS. CEALARON.

6 bons New Orleans, Jackson and Great Northern Railroad, avec coupons	$6,120 00
10 bons caisse de secours	5,000 00
9 bons Opelousas Railroad	6,120 00
6 bons Levée 8 p. c.	4,106 00
5 bons dette flottante	5,050 00
	$16,406 00

CHAS. T. HOFFMAN.

16 bons et coupons, caisse de secours de l'Etat, acte 277 de 1873	8,090 00
6 bons et coupons, Jackson Railroad	6,180 00
3 bons et coupons, Opelousas Railroad	3,030 00
8 bons et coupons, Levée 8 p. c.	4,106 66
5 bons et coupons de la dette flottante	5,050 00
Total	$276,556 66

RANGER, FATMAN & CO.

5 bons, acte 32, 1870	$2,500
12 bons, Levée 6 pour cent	12,620
12 bons, acte du 30 avril 1875, avec coupons	680
1 bon, Opelousas Railroad, avec coupons	1,010

AVENDANO BROS.

15 bons, red backs, avec coupons	$2250 00

4 bons, N. O. J. & G. N. R. R. avec coupons	$4050 00

TEMPERATURE.—13 Octobre 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	79	17
12 M.	76	24
3 P. M.	80	27
P. M.	76	24

Décédés de la fièvre scarlatine, hier matin à 9 heures et demie, à l'âge de trois ans et demi, MARIE JOSEPHINE EUGÉNIE, fille d'ON CAR J. FORSTALL et de CAROLINE DE HAULT DE ST. MAURICE. Le corps partira ce matin, à dix heures, de la demeure de sa parente, No 122 rue St. Louis.

Les journaux de New York et de Philadelphie sont priés de reproduire cet avis.

Décédé hier matin, à onze heures, JEAN MARIE COSTE, à l'âge de deux ans et six mois, enfant de Pierre Coste et de Marie Laporte. Les amis et connaissances des familles Coste et Laporte sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 2 1/2 heures. Le convoi partira de la rue des Grands-Hommes, cimetière Ursules.

De la part de ses parents.

Décédé le 13 octobre à 9 heures du matin, ADOLPHE VINCENT LELEUX, né à Paris, France, à l'âge de 7 ans. Les amis et connaissances de la famille Jamot et Fritet sont priés d'assister à son funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le corps est déposé à l'ancien cimetière St-Pierre et Royale.

De la part de sa veuve.

Décédé à Paris, le 26 septembre 1875, à l'âge de trente-deux ans, EUGÈNE POTET, natif de Châlons-sur-Saone, France.

Pour paraître prochainement

L'ALMANACH DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DES ETATS-UNIS,

(quatrième année)

Ce beau volume in 8° contiendra: nombreux renseignements et adresses des Français résidant aux Etats-Unis classés par ordre alphabétique, tarif de la Douane du Etats-Unis, tarif des douanes françaises; détails relatifs à la Poste, à la marine, à l'armée, à l'industrie, au commerce et enfin tous les renseignements utiles aux résidents étrangers en